



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 27 juin 2024
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Demande de crédit supplémentaire au budget 2024 pour la reconstruction du mur du battoir

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal no. 06-2024,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

ACCEPTE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. d'autoriser formellement la Municipalité à entreprendre la reconstruction du mur du battoir ;
2. d'accorder à cet effet un crédit supplémentaire au budget 2024 de CHF 227'000.-- ;
3. d'autoriser formellement la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter partie ou tout de CHF 227'000.--.

Ainsi délibéré en séance du 27 juin 2024.

Jean-Luc Danalet
Président

Myriam Gex-Fabry
Secrétaire a.i.